



**WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT**



**ATHENÉE ROYAL DE KOEKELBERG**

# **PROJET D'ETABLISSEMENT 2016-2019**

## **Section fondamentale**

Avenue de Berchem-Sainte-Agathe 49  
1081 Bruxelles

Tél. : 02 411 06 81  
Fax : 02 414 98 76  
Courriel : dir.koek@gmail.com

## **Section primaire**

Avenue de Berchem-Sainte-Agathe 51  
1081 Bruxelles

Tél. : 02 411 06 81  
Fax : 02 414 98 76  
Courriel : dirp\_koek@gmail.com

## **Section secondaire**

Rue Omer Lepreux 15-17  
Avenue de Berchem-Sainte-Agathe 34 (entrée principale)  
1081 Bruxelles

Tél. : 02 414 77 28  
Fax : 05 411 05 03  
Courriel : arkdiraction@gmail.com  
Site web : www.arkoekelberg.be

## Sommaire

	pages
<b>Structure de l'Athénée Royal de Koekelberg</b>	3
<b>Valeurs et objectifs</b>	4
<b>I. Niveau fondamental et primaire</b>	6
Epanouir chacun au maximum de ses possibilités	6
Promouvoir l'autonomie	8
Eduquer à la citoyenneté	9
Sensibiliser à l'écologie	9
Eduquer à la santé	10
Permettre l'accession à la culture générale	10
Connaissance du néerlandais	11
<b>I. Niveau secondaire – ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL</b>	12
Epanouir chacun au maximum de ses possibilités	12
L'école, espace de communication et de reconnaissance mutuelle	15
Permettre l'accession à la culture générale	16
Promouvoir l'autonomie de l'élève	17
Perfectionner la connaissance du français	19
Accroître la connaissance des langues modernes	
Eduquer à la citoyenneté	19
Sensibiliser à l'écologie	20
Eduquer à la santé	20
Assurer un continuum pédagogique	21
Plan du Projet d'établissement	22

# Projet d'établissement de l'Athénée Royal de Koekelberg

**Notre projet d'établissement exprime** la volonté collective de concrétiser le projet éducatif et pédagogique des établissements organisés par la **Fédération Wallonie-Bruxelles**, réalisant pendant les trois prochaines années les actions définies comme prioritaires par et pour notre communauté éducative.

La réalisation de ce projet d'établissement, qui est une **œuvre collective**, a nécessité la collaboration des différents partenaires : élèves, parents, enseignants, éducateurs, direction, acteurs externes. Cette responsabilité partagée par les différents acteurs s'exerce à toutes les étapes du projet : sa conception, sa réalisation, son évaluation.

En choisissant ces priorités, notre objectif est de les faire aboutir. Bien sûr, ces intentions devront être confrontées aux réalités du terrain et notamment à une disponibilité des moyens nécessaires à leur mise en œuvre. Pour effectuer cette confrontation entre nos intentions et nos actions, nous nous engageons à évaluer régulièrement l'avancement de notre projet ainsi que les résultats au terme de trois ans. Pour respecter la dimension partenariale de ce projet d'établissement, **l'évaluation** de celui-ci s'effectuera notamment au conseil de participation qui en a reçu mandat.

## Structure de l'Athénée Royal de Koekelberg

L'Athénée Royal de Koekelberg, nommé ci-après **ARK** se compose

- **d'une école fondamentale annexée** proposant une section maternelle et une section primaire, organisant les deux premières années primaires,
- **d'une école primaire annexée** organisant les quatre dernières années de l'enseignement primaire,
- et **d'un enseignement de niveau secondaire**, proposant la forme d'enseignement général.

**Ces 3 implantations** sont situées dans la même avenue, ce qui facilite grandement une collaboration efficace, garante d'une transition harmonieuse entre les sections, et le partage des installations.

L'**ARK** compte une population scolaire originaire de la commune et des communes limitrophes ainsi que de la périphérie flamande (pour la section secondaire). Regroupant ainsi des élèves issus de milieux socio-culturels hétérogènes, l'établissement les accueille dans le respect de leurs particularités, dans une ambiance qui se veut chaleureuse et respectueuse, exploitant la **richesse de cette mixité sociale et de ce brassage culturel**.

## Objectifs et valeurs

Dans le cadre d'un travail rigoureux et de qualité, plaçant chaque élève au centre des apprentissages, l'**ARK** s'emploie à assurer :

- à tous les élèves fréquentant l'établissement, des compétences leur permettant de s'insérer professionnellement dans la société, de **s'épanouir en tant qu'individu** et **d'assumer leurs devoirs de citoyen** au sein d'une société démocratique.
- aux élèves qui ont choisi cette forme d'enseignement pour sa spécificité, **la possibilité**, grâce à leur formation et à leurs connaissances, de **réussir des études dans l'enseignement supérieur universitaire ou non universitaire** qui assoiront leurs compétences professionnelles.

Pour ce faire, l'enseignement de l'établissement insistera particulièrement et indépendamment de l'orientation des études choisie par l'élève, sur :

la nécessaire **autonomie de l'élève dans son appropriation du savoir et des compétences**,

l'importance d'une **solide culture générale littéraire et scientifique, ouverte sur l'extérieur et la diversité des formes de culture, d'expression**,

un enseignement axé sur le développement de **l'esprit critique** de chacun, en refusant tout esprit d'endoctrinement, dans la perspective de former **des citoyens responsables et autonomes**,

la **maîtrise de la langue française** et la **connaissance des langues modernes**.

Pour atteindre ces objectifs, l'**ARK** applique **le Principe de Neutralité** et promeut **les valeurs de démocratie, d'ouverture et de démarche scientifique, de respect et d'émancipation sociale** **du réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement**.

Notre école se veut un environnement agréable, serein et convivial où les élèves trouveront la motivation et l'énergie nécessaires aux études.

Outre l'acquisition de savoirs et la maîtrise des compétences, notre enseignement vise à développer les valeurs de **respect** :

de **soi**, par l'intégration progressive d'une règle morale comprise, acceptée voire élaborée  
 des **autres**, intégrant la tolérance et l'acceptation de la différence, vécue comme un enrichissement  
 de **l'environnement**, compris comme un intérêt vital pour les générations futures.

La **compréhension**, la **discussion dans un esprit démocratique** de **tolérance** doivent toujours prévaloir dans les conflits quels que soient les membres de la communauté scolaire

concernés. Toute violence verbale ou autre, niant le respect dû à l'autre, sera bannie. Tel est le but que l'enseignant, *instituant l'humanité dans l'homme* (Mauriac), se doit de poursuivre.

Dans le cadre légal du mécanisme de dispense pour les cours de religion et de morale non confessionnelle, l'**ARK** organise un **encadrement pédagogique alternatif** ou **EPA**, qui a pour objectif le développement par l'élève de prestations personnelles ou collectives visant à l'éveiller à la citoyenneté et au questionnement dans le cadre de thématiques liées à l'éducation à la démocratie, à la solidarité, au questionnement philosophique, au bien-être et à la connaissance de soi et des autres. Les activités proposées seront en lien avec le projet d'établissement et intégrées, au niveau secondaire, dans la **journée du civisme**.

## I. Niveau fondamental et primaire

### Un épanouissement maximal de chacun

L'attention portée à l'enfant dès son entrée à la section maternelle de l'ARK, est maximale. Nous souhaitons que les élèves soient au centre des apprentissages. Nous savons que l'intelligence n'est pas figée et propre à chacun. Nous avons pour mission de la développer selon les potentialités et le rythme de l'élève.

**Comment l'épanouissement maximal se concrétise-t-il dans les sections fondamentale et primaire ?**

- ✓ **Mise en place d'un parrainage** : Les petits d'accueil, ainsi que les nouveaux inscrits en maternelle, seront parrainés par des enfants de 3e maternelle. Quant aux enfants de 1re primaire ainsi que les nouveaux inscrits, ils seront parrainés par les enfants de 6e primaire.
- ✓ **Un encadrement soutenu pour mener tous nos élèves à la réussite scolaire**  
**Nous tenons à :**
  - les accompagner efficacement tout au long de leur scolarité ;
  - les suivre régulièrement grâce à une vérification des **journaux de classe**, qui sont complétés en suivant une méthodologie commune, et une remise en ordre systématique en cas d'absence ;
  - les encadrer grâce à des **études dirigées** accessibles à tous. Au cours de cette étude dirigée, l'instituteur vérifie si le travail de l'élève est fait avec conscience et l'aide dans ses tâches ;
  - développer le sens du travail et de la rigueur ;
  - organiser à tous les niveaux, **des conseils de classe** visant à repérer les difficultés d'apprentissage, de comportement ou autres et à y apporter une solution immédiate. Le Centre psycho-médico-social, nommé ci-après **CPMS**, est notre partenaire et assiste à ces conseils ;
  - organiser des séances d'**enseignement différencié** permettant de combler les lacunes avec l'engagement de **maîtres de remédiation** tandis que d'autres s'exercent à des **activités de dépassement individualisées**.
- ✓ **Un soutien aux enfants à besoins spécifiques**  
 Nous menons un **projet d'accompagnement logopédique** propre à l'établissement, assuré par des stagiaires en logopédie, encadrés par des professionnels. Ce projet permet de détecter les difficultés d'apprentissage. Il est poursuivi en section secondaire.  
 L'équipe pédagogique met en œuvre des stratégies adaptées afin d'accueillir les primo-arrivants afin de favoriser l'intégration de tous dans les classes, dans l'établissement et à terme dans la société.  
 L'école est pourvue d'un ascenseur pour les enfants à mobilité réduite. L'établissement est prêt à adapter ses pratiques pour favoriser l'intégration des élèves issus de l'enseignement spécialisé.

✓ **Des liens privilégiés avec les parents**

A l'**ARK**, nous privilégions les contacts avec les parents, partenaires actifs de la réussite de leur enfant et maillons indispensables de la vie scolaire.

Nous organisons, pour tous les parents, **une réunion d'accueil collective** au cours de laquelle les directions présentent leur équipe, leur école et leurs attentes vis-à-vis des élèves et de leurs parents. Chaque titulaire a ensuite un échange privilégié avec les parents de sa classe. Ces derniers peuvent découvrir le cadre de travail, le programme des études et les projets pédagogique et éducatif de leur enfant pour l'année scolaire à venir.

**Quels sont les canaux de communication avec les parents ?**

- Les directions accueillent les enfants et les parents, chaque matin ;
- Les élèves tiennent à jour leur journal de classe et leur farde d'avis et de communication, que les parents sont invités à signer chaque jour ;
- Après chaque bulletin, les parents et les élèves sont invités à rencontrer les enseignants pour rechercher des pistes d'aide à la réussite scolaire ;
- Nous organisons annuellement une fancy-fair, à laquelle les parents sont conviés et participent activement ;
- Nous tenons à créer un partenariat avec les parents pour l'encadrement des enfants lors des sorties scolaires ;
- Le journal de l'école, réalisé par les enfants, permet aux parents d'avoir une image concrète de la vie scolaire ;
- Un site Internet spécifique aux sections fondamentale et primaire est en construction.

Pour atteindre ces objectifs, l'Association des Parents est notre partenaire privilégié.

✓ **Une pédagogie dynamique et créative**

- Dès la maternelle, nous encourageons **l'expression orale** et éveillons **la curiosité** et l'intérêt pour chacune des matières. Un enfant curieux est un enfant qui apprend ;

- **Un contrat vers la réussite** sera élaboré pour toute la classe. Lu avec les élèves, il sera communiqué aux parents en début d'année scolaire et signé par les enfants après une discussion avec leur titulaire. Affiché dans les classes, il sera régulièrement consulté. L'enfant devient ainsi acteur et ses parents sont collaborateurs dans la relation pédagogique ;

- Nous développerons, sur la base de ces contrats de réussite, **un outil de synthèse**, qui suivra l'élève tout au long de sa scolarité. Il pourra, à terme, suivre l'enfant dans l'enseignement secondaire ;

- Nous tenons à promouvoir des **évaluations sommatives homogènes** au sein des différentes classes d'une même année et privilégions les **évaluations diagnostiques** de même que le recours à **l'auto-évaluation** que l'instituteur suscitera chez les élèves, les impliquant davantage dans la reconnaissance de leurs progrès ;

- Pour l'enfant qui n'a pas acquis, durant une étape, les compétences minimales exigées lui permettant d'accéder avec des chances de succès à

l'année supérieure, est organisée **une année complémentaire de mise à niveau**, qui lui permettra de combler ses lacunes tout en poursuivant ses apprentissages dans les disciplines où il n'éprouve guère de difficultés. Ces élèves seront suivis par un **dossier de soutien**, propre à notre école ;

- Nos classes du cycle des deux dernières années du primaire bénéficient des nouvelles technologies puisqu'elles sont toutes équipées de **tableaux interactifs**. Ils permettent de développer l'autonomie et l'auto-évaluation des élèves. Nous désirons poursuivre ce projet et parfaire l'utilisation interactive des tableaux ;

- Nous utilisons des manuels qui structurent l'apprentissage et offrent aux enfants un texte clair. Le choix des manuels assure la continuité verticale dans les méthodes d'apprentissage ;

- Les enseignants et les directions s'engagent dans la **formation continuée** en lien avec le projet d'établissement.

**Une bibliothèque pédagogique** est régulièrement renouvelée et complétée afin que nos enseignants puissent assurer un continuum pédagogique.

La **transition entre le niveau primaire et l'enseignement secondaire** fait l'objet d'une **préparation pédagogique et psychologique** des enfants qui amène l'établissement à organiser une **visite des classes du secondaire**. Les classes primaires assistent à certains cours. Une **information sur la structure de l'enseignement secondaire** est donnée, dans le courant de la 6<sup>e</sup> année primaire, aux parents des élèves concernés.

### Promotion de l'autonomie de l'élève dans son appropriation du savoir

Le but de chaque enseignant est d'**accroître l'autonomie de l'enfant** dès son jeune âge et de lui faire prendre les initiatives et les responsabilités qu'il est capable d'assumer, tant en ce qui concerne le domaine intellectuel que celui de la citoyenneté.

#### Comment promouvoir concrètement l'autonomie de l'élève ?

- ✓ Dès la maternelle, les enfants apprennent à utiliser correctement le matériel et leur autonomie est développée dans le travail en ateliers ;
- ✓ L'organisation de **classes de dépassement** renforce la cohésion du groupe – classe. Elles apprennent la sociabilité par la vie en commun avec les mêmes règles pour tous et favorisent l'autonomie ;
- ✓ L'**atelier informatique** est un extraordinaire moyen pour aider l'élève, dès son plus jeune âge, à **travailler individuellement ou par groupes de deux**. Les élèves ont à leur disposition des logiciels de français, de mathématique et d'éveil. Ils sont initiés au traitement de texte et à la recherche critique sur Internet. Les activités utilisant l'outil informatique permettent à l'élève de se servir d'un autre support pour exercer lecture et écriture et mettent l'accent tant sur la **socialisation** impliquant la collaboration avec un condisciple que

sur la responsabilisation des acteurs. A l'inverse, les activités individuelles donnent aux enfants **l'occasion de se dépasser**, ce qui les valorise.

- ✓ La fréquentation de la **bibliothèque**, centre de documentation informatisé, apprend aux élèves à repérer les livres, à s'habituer au classement, à assimiler le vocabulaire du livre. Dès le niveau de l'enseignement primaire, l'enfant effectue des recherches servant à l'élaboration de travaux divers : exposés, exercices d'élocution, ... Les élèves ont également accès à une vidéothèque leur offrant un complément d'information sur DVD ainsi que de nombreux logiciels pour nos tableaux interactifs.

## Education à la citoyenneté

Concernés par la vie de leur école (fête scolaire, organisation de projets...), les élèves sont formés à la **démocratie** et à la **responsabilité** :

- ✓ Même les plus jeunes prennent régulièrement la parole lors de la tenue du « **cercle magique** ». Au travers de cette activité, les élèves s'initient à la **liberté d'expression**. Ils réalisent un **cahier de vie**, véritable miroir des activités de la classe.
- ✓ Chaque classe construit, avec son titulaire, sa **charte de vie à l'école** ;
- ✓ Les élèves sont invités à s'exprimer par le biais du **journal scolaire**, composé d'articles fournis par les enfants et relatant des visites de musées, des excursions, des opinions personnelles, des réactions, des critiques ;
- ✓ Par le biais d'une **éducation aux médias**, réalisée au travers de projets adaptés à chaque âge, ils sont amenés à développer leur esprit critique et d'analyse ;
- ✓ Grâce aux **animations « Classes de paix »**, les enfants prennent conscience de l'importance de la paix en eux et autour d'eux. Ils apprennent à développer des attitudes et des compétences qui s'inscrivent dans des relations plus pacifiques avec les autres enfants, leur famille et la société. Ils apprennent à s'écouter, à se comprendre, à se respecter, à s'entraider, à construire l'avenir ;
- ✓ La découverte du suffrage universel se fait par le biais des **élections des délégués et co-délégués**. Le **conseil de la classe** permet de stimuler la participation de tous à la vie de l'école, établit un dialogue avec l'équipe éducative et la direction, véhicule l'information à tous les élèves et favorise l'expression des difficultés vécues par ceux-ci.

## Sensibilisation à l'écologie

Afin d'amener les élèves à devenir des citoyens responsables, ces derniers sont invités à :

- ✓ se livrer au **tri sélectif** des déchets dans les classes en collaboration avec Bruxelles-Environnement ;
- ✓ collecter les piles usagées en partenariat avec BEBAT ;
- ✓ aménager le **jardin** de notre école

Des **animations** les sensibilisent par ailleurs à la protection de notre planète.

Par les gestes quotidiens, ils sont encouragés à préserver et à respecter le matériel et l'environnement, à l'école et à la maison

## Education à la santé

Nous veillons à la bonne santé physique et à l'hygiène alimentaire de nos élèves.

Nous tenons à promouvoir le sport. Un cours de **psychomotricité** est organisé pour toutes les classes de maternelles à raison de 2 heures par semaine.

**Les cours d'éducation physique** jouent un rôle important dans la santé des enfants et dans leur épanouissement physique. Organisé dès la 1<sup>re</sup> primaire, le cours de **natation** est obligatoire en raison de l'équilibre qu'il apporte mais surtout de la sécurité qu'il assure à l'enfant lorsque celui-ci se retrouve en milieu aquatique (mer, piscine pendant les vacances). Des **journées sportives** et la participation à des **compétitions sportives** inter-écoles, en collaboration avec la Fédération sportive de Wallonie-Bruxelles Enseignement, complètent l'offre.

Un intérêt tout particulier est accordé dès le plus jeune âge à l'hygiène et au respect des règles qui s'y rapportent dans la vie quotidienne.

Les actions sont menées en collaboration étroite avec le CPMS et le planning familial.

Notre cuisine propose des **repas complets, réalisés avec des produits sains**. Une **collation santé** est organisée (fruit/légume, produit laitier ou céréalier). Nous éveillons le goût de nos élèves grâce aux **collations collectives**.

## Eveil à la culture

Nous tenons à promouvoir le français et la lecture :

- ✓ **organisation de cercles de lecture** : dispositif didactique au sein duquel les élèves rassemblés en petits groupes hétérogènes apprennent à interpréter et à construire ensemble des connaissances à partir de textes littéraires ;
- ✓ Accès gratuit à la **bibliothèque** dont les ouvrages sont régulièrement renouvelés ;
- ✓ Dès que la maturité des élèves le permet, des **activités extérieures à caractère culturel ou scientifique** sont proposées aux enfants de toutes les classes :
  - **spectacles de théâtre,**
  - **visites d'expositions et de musées,**
  - **animations scientifiques,**
- ✓ Dans la mesure où les règlements actuellement en vigueur le permettent, des classes **vertes** et **de dépaysement** sont organisées.

## **Connaissance du néerlandais**

L'étude du néerlandais, abordée dès la 3e année primaire, permet à l'enfant d'apprendre à connaître, dès le plus jeune âge, une autre culture linguistique et lui donne toutes les chances de maîtriser le néerlandais.

## II. Niveau secondaire

L'Athénée Royal de Koekelberg, nommé ci-après **ARK**, organise exclusivement un **enseignement général**.

Traditionnellement, les élèves s'inscrivant à l'ARK, exigent de l'établissement une **formation générale solide** permettant avec succès l'accession à des études supérieures.

Nous nous efforçons de rencontrer l'objectif de la réussite pour tous. C'est pourquoi l'accompagnement pédagogique, la **collaboration avec les parents** et l'intervention du Centre Psycho-médico-social, nommé ci-après CPMS, sont conçus pour prévenir les difficultés des élèves.

Par ailleurs, des activités **d'aide à la réussite scolaire et de soutien pédagogique** ont été prévues pour tous les niveaux.

La maîtrise de la première langue étant un facteur de réussite des études supérieures, l'accent est mis, tout au long des études secondaires, tant aux cours qu'au travers d'activités extérieures, sur le **perfectionnement de la langue française**.

**L'ARK vise essentiellement à :**

### **Permettre à chacun de s'épanouir au maximum de ses possibilités**

Cet **idéal humaniste** implique tout d'abord que l'établissement assure, dans les limites de ses moyens, une **aide à la réussite scolaire**, en permettant aux élèves de se servir de leur potentiel. Ce programme vise également à les rendre responsables de leurs apprentissages et à les éveiller au plaisir de se surpasser.

**L'accueil des élèves de 1<sup>re</sup> année et la transition primaire/secondaire** ont pour objectif de les intégrer plus facilement dans leur nouveau milieu scolaire. Des élèves de 6<sup>e</sup> primaire sont invités à **visiter l'athénée** et à assister à quelques leçons. **Une réunion avec les parents** des élèves de première est prévue pour présenter la structure de l'école et la philosophie du projet pédagogique. Deux **journées d'accueil**, dont l'une à caractère sportif, sont organisées pour aider les élèves à connaître leur nouvelle école, leurs condisciples et leurs professeurs. Ces journées visent une première sensibilisation aux compétences transversales indispensables (tenue du journal de classe, préparation du cartable, méthodes de travail, ..)

L'équipe éducative veille à constituer **des classes hétérogènes**. Dans la mesure du possible, les élèves sont groupés d'après certains critères ou souhaits des parents.

Dans le cadre de la réforme de **l'organisation du 1er degré**, l'équipe éducative élabore un **plan d'actions collectives, PAC**, visant à mettre en place des actions et des dispositifs permettant d'atteindre les objectifs assignés à ce degré.

Chaque élève fait l'objet d'un **suivi personnel et particulier lors du conseil de classe**, auquel assiste un représentant du CPMS. Lorsque le conseil de classe le juge nécessaire, un **plan individuel d'apprentissage, PIA**, est établi pour inciter l'élève à s'impliquer dans ses apprentissages, s'engageant à mener des actions pour une période déterminée. Le PIA peut être consulté par les parents sur rendez-vous avec la direction ou l'éducateur. Une

plateforme numérique permettra à l'avenir de le consulter à tout moment. Le PIA deviendra ainsi un vecteur de communication efficace entre l'équipe pédagogique et les parents, impliqués dans le projet scolaire de leur enfant.

**Au 1<sup>er</sup> degré**, sont ainsi organisés :

- ✓ des heures de **remédiation** en mathématique, néerlandais et français (1h/semaine),
- ✓ des **activités de soutien** en français, en néerlandais et en mathématique, grâce à l'organisation d'une grille horaire adaptée pour répondre aux besoins de renforcement dans un groupe de taille réduite (2h/semaine),
- ✓ le **tutorat** des élèves du 1<sup>er</sup> degré par des élèves du 3<sup>e</sup> degré, initiative impliquant l'intervention financière modeste des parents et celle de l'Amicale de l'ARK, *Les Amis de l'Athénée de Koekelberg, A.S.B.L.*,
- ✓ la **collaboration avec des ASBL de soutien scolaire** offrant des cours le mercredi après-midi et lors des vacances scolaires,
- ✓ des **activités de méthodes de travail** sont réalisées à la bibliothèque, animées par une éducatrice. Elles encouragent l'esprit critique et l'auto-évaluation, permettent aux élèves de développer des stratégies pour étudier, gérer le temps de travail, le journal de classe ou les notes de cours.
- ✓ des **activités RDC** (Rémédiation-Consolidation-Dépassement) sont organisées, en adaptant l'horaire normal de cours.

**N. B.** La remédiation est organisée à tous niveaux et adaptée chaque année en tenant compte des indicateurs scolaires. Le tutorat peut également être pratiqué avec succès aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés.

La **2<sup>e</sup> année complémentaire au 1<sup>er</sup> degré** présente une grille complète de 32 heures. Vu que ces classes visent à permettre aux élèves d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à la poursuite de leurs études dans l'enseignement général, la mise à niveau concerne essentiellement le français, le néerlandais et les mathématiques ainsi que l'entretien des connaissances dans les autres matières de formation commune ou la nécessaire remédiation en cas de carence. Dans la mesure du possible, les groupes composant cette année complémentaire sont restreints, permettant la mise en œuvre d'une **pédagogie différenciée**.

Un **éducateur spécifique** est affecté à chaque année d'étude. Celui-ci assure le suivi des absences, les premiers contacts avec les parents et la guidance de l'élève au sein de l'établissement. Pour permettre à l'élève de réguler son comportement ou son attitude face au travail, l'éducateur et la direction pratiquent une "**écoute active**" des élèves et de leurs parents.

Un **professeur titulaire est attribué à chaque classe**. Il est le relais privilégié avec les parents, assure le rôle de "tuteur", de guidance des élèves.

Un **projet d'accompagnement logopédique interne à l'établissement** permet de détecter les difficultés d'apprentissage liées à l'écriture et à la lecture. Le suivi des élèves est assuré, en séance individuelle, par des stagiaires de dernière année en logopédie, encadrés par un professeur et des professionnels. Toute l'équipe éducative est encouragée à établir les adaptations utiles à la réussite et à l'accroissement de la confiance en eux de ces élèves

Des **ateliers** sont organisés de manière individuelle ou en petit groupe, par des professionnels de l'éducation, pour améliorer la **gestion des apprentissages** et les **méthodes de travail**, pour accroître la **motivation** et la **confiance en soi**. La technique de la carte **heuristique ou mind map** est apprise pour améliorer la mémorisation.

L'équipe pédagogique adapte, dans la mesure du possible, ses pratiques pédagogiques et les infrastructures aux **élèves « à besoins spécifiques »**. L'établissement possède un ascenseur, ce qui permet d'accueillir un enfant à mobilité réduite.

Les élèves hospitalisés pour une longue durée font l'objet d'une attention particulière des professeurs, du titulaire et de l'éducateur référent. L'Athénée collabore avec l'école de l'hôpital.

Epanouir chacun au maximum de ses possibilités implique aussi que l'établissement fournisse à chacun, au travers de son **choix d'options et de grilles-horaires**, la possibilité de **se préparer utilement aux études supérieures qui correspondent à ses aptitudes et à ses goûts.**

C'est ainsi que se trouvent représentées les dominantes :

- classique
- scientifique
- langues modernes
- économique
- sciences humaines

offrant chacune une spécificité préparant aux diverses orientations de l'enseignement supérieur.

Une place particulière est accordée à l'enseignement des **langues anciennes**, latin et grec, qui permettent l'acquisition d'un esprit de synthèse, encourageant le développement de l'esprit scientifique par une démarche rigoureuse. Leur étude favorise par ailleurs une meilleure maîtrise et compréhension des langues dites modernes, en particulier le français.

De plus, la formation scientifique organisée au niveau des sciences générales se voit complétée par une **période d'activité complémentaire consacrée à l'étude de la physique**. Celle-ci est intégrée de manière obligatoire dans la grille-horaire de tous les élèves suivant le cours de sciences générales et ne vise qu'à accroître l'efficacité de l'apprentissage de la physique, discipline particulièrement déterminante pour la réussite en première année de beaucoup d'études supérieures scientifiques.

Les grilles **présentent toutes un défi spécifique**, permettant aux élèves de l'enseignement général d'**exceller dans leur option** tout en exigeant d'eux une **polyvalence** et une **culture générale** que postule l'accès aux études supérieures.

Cette vision implique la pratique de l'**interdisciplinarité**, faite d'approches diverses de la même réalité, impliquant l'intégration des diverses disciplines dans la culture globale dont l'Athénée s'efforce de doter l'élève et engendrant la **communication** entre tous les acteurs du processus d'apprentissage.

Le **recours systématique à des manuels** que l'établissement s'efforcera de renouveler afin qu'ils reflètent tant l'évolution scientifique que pédagogique, ainsi qu'aux **ouvrages de référence** dont on dote régulièrement la bibliothèque, ouverte toute la journée, doit aider l'apprenant à structurer sa pensée et son langage et à compléter ses notes personnelles et ses documents d'un texte scientifique clair.

L'**apprentissage à l'esprit de synthèse** exercé régulièrement et apprécié grâce à l'évaluation continue et formative, fera aussi l'objet d'**évaluations certificatives** portant sur une matière étendue qui dépasse la compréhension et la mémorisation ponctuelles et permet de cerner l'**utilisation de l'acquis**. Des **épreuves orales** permettront à l'élève non seulement de prouver ses connaissances et ses compétences mais aussi son aptitude à les défendre en public grâce à une **personnalité équilibrée**.

Afin de suivre le plus près possible l'évolution de l'élève, l'équipe éducative s'est prononcée pour une évaluation certificative fréquente se matérialisant par trois périodes annuelles au bulletin ainsi que deux examens par an.

Que l'élève puisse prendre conscience de la maîtrise qu'il acquiert progressivement dans tous les domaines qui composent sa formation est primordial pour accroître sa **motivation** et former une personnalité épanouie et équilibrée. Aussi valorisera-t-on les travaux individuels ou collectifs d'une certaine importance réalisés au cours de l'année scolaire en leur donnant une publicité certaine au sein de l'Athénée. Parents et élèves seront donc associés à ce fruit du travail bien fait, résultant d'un effort qui, motivé par l'appétit du savoir, est librement consenti et sans lequel entreprendre des études n'a que peu de chances d'aboutir.

### L'école, espace de communication et de reconnaissance mutuelle

Des contacts nombreux sont nécessaires pour associer tous les acteurs de l'action éducative dans le processus d'apprentissage de l'élève.

C'est pourquoi

- ✓ seront organisées des **réunions de parents** régulières qui pourront être complétées, si le besoin s'en fait sentir, de **rencontres supplémentaires** avec les enseignants ou la Direction ;
- ✓ les **travaux et contrôles** seront régulièrement transmis aux parents pour signature et les copies d'examen pourront être consultées lors des réunions de parents (une photocopie de l'examen pourra être obtenue) ;
- ✓ seront organisées des **soirées suivies de débats** ou des **repas** réunissant parents, élèves et enseignants d'un degré ou de plusieurs dont le but est clairement d'assurer entre tous une certaine **convivialité**
- ✓ **on préviendra tout absentéisme** pouvant nuire à terme aux études par un suivi étroit de l'élève en concertation avec les parents, le CPMS et les autres services d'aide sociale. En début d'année scolaire, les parents sont informés de la législation par un avis spécifique. L'éducateur assure le suivi des absences et prend un contact téléphonique avec les parents. Il prévient la direction dès le moindre doute afin qu'une action collaborative soit rapidement entreprise. Chaque classe sera prochainement équipée d'un ordinateur et d'une connexion Internet. Le relevé des absences sera donc instantané, ce qui permettra à l'éducateur une réaction rapide ;
- ✓ sera publié, dès le début de chaque année scolaire, un **calendrier des activités projetées** ;
- ✓ il convient, dans la mesure du possible, d'**associer les parents aux activités parascolaires de type culturel** proposées aux élèves ;
- ✓ une nouvelle plateforme numérique, **Ecole en ligne**, donnera accès aux informations sur les absences de l'élève, son bulletin ou son dossier disciplinaire. Un code d'accès personnel préservera la confidentialité.

- ✓ un site, [www.arckoekelberg.be](http://www.arckoekelberg.be), véritable outil de communication et d'information sur la vie de l'école, a été conçu. Les projets de nos élèves y sont publiés et ainsi valorisés.

Tous les membres de la communauté éducative veilleront à **respecter la personne et la culture d'autrui** ; atteindre ce niveau d'ouverture seul capable d'assurer une vie harmonieuse respectueuse de l'humain peut se faire, par exemple, par le biais de l'organisation du **projet du civisme**, où la tolérance naît de la connaissance d'autrui. Il est organisé chaque année sur une thématique définie par l'équipe éducative.

Plus généralement, c'est au travers des relations humaines quotidiennes que ce respect s'installe, qui bâtit la confiance.

Il est évident que cette **harmonie** au sein de l'établissement doit d'abord pouvoir s'installer **au sein des membres du personnel**.

Sont donc prévus :

- ✓ un **accueil des nouveaux collègues**, définitifs ou temporaires, que certains membres du personnel, si possible de la même discipline, pourront intégrer, diriger, conseiller ou aider à découvrir les particularités de l'établissement ;
- ✓ **des réunions et concertations** permettant à chacun d'exprimer ses interrogations ou ses suggestions ;
- ✓ des **contacts informels avec la Direction**, permettant des échanges de vue sur la vie de l'Athénée.

### Permettre l'accession à la culture générale

La culture générale diffusée au travers des cours se complète par des activités extérieures totalement intégrées aux cours tant littéraires ou artistiques que scientifiques ou pratiquées librement lors d'activités parascolaires.

C'est ainsi que sont proposés :

- ✓ des **soirées théâtrales** intégrées au cours de français
- ✓ des visites de musées et d'expositions, à caractère culturel ou scientifique
- ✓ des **conférences** portant sur des sujets d'actualité
- ✓ un **abonnement à des spectacles théâtraux**, un professeur encadrant le groupe d'élèves
- ✓ un **spectacle choral**, monté par un professeur et des élèves volontaires
- ✓ des visites d'**expositions à caractère scientifique** présentées par des universités ou autres institutions scientifiques
- ✓ à l'intention des élèves de 2<sup>e</sup> complémentaire, un **programme mêlant l'histoire et l'éducation plastique** et se basant sur la fréquentation des musées
- ✓ des **voyages en Belgique ou à l'étranger**, à caractère linguistique ou culturel
- ✓ des **activités parascolaires** qui visent à **renforcer** ou à **développer les aptitudes**, à **rencontrer les goûts ou aspirations des élèves**, que le temps imparti aux études ne peut combler. On citera ci-après les activités généralement proposées aux élèves, certaines, rencontrant en permanence le goût de ceux-ci, étant organisées chaque année, d'autres ne l'étant que si une demande se fait sentir :
  - montage d'une pièce de théâtre

- activités sportives durant l'heure de midi, le soir ou le mercredi après-midi (pratique de différents sports,...)
- animations culturelles (ciné-club suivi de débat...)
- participation à l'EXPOsciences
- participation à de nombreux concours et tournois interscolaires :
  - Olympiades en mathématique, physique, chimie et biologie
  - Rhéto Trophée
  - Concours de langues classiques
  - Concours d'écriture et de lecture

### Promouvoir l'autonomie de l'élève dans son appropriation du savoir

Cette accession à la culture implique une **éducation aux médias**, une **fréquentation régulière, y compris dans la pratique des cours, d'une bibliothèque** dont la mise à jour des volumes occupe tous nos soins et où l'élève aura accès à un **matériel informatique** performant, connecté à *Internet*, à des jeux de société, des DVD à vocation pédagogique, ... L'accueil des élèves y est assuré par un éducateur bibliothécaire.

Nos efforts dans le domaine qui nous occupe sont épaulés par la *Commune de Koekelberg*, qui met à notre disposition, dans les bibliothèques secondaire et primaire, certains ouvrages en raison de l'intérêt manifesté par l'établissement pour leur caractère culturel ou scientifique.

Le *Projet d'établissement* d'un établissement n'organisant que la forme **générale** et axé sur une **efficace préparation des élèves à l'enseignement supérieur**, porte une attention particulière au **travail de recherche personnel** au sein des bibliothèques et principalement de celle de l'Athénée.

Les élèves de 6<sup>e</sup> année bénéficient également d'une inscription à la bibliothèque de l'U.L.B.

Cette autonomie sera aussi développée dans les **locaux informatiques**, qui peuvent favoriser l'esprit de découverte comme la possibilité d'activités de remédiation personnelle.

#### Nature et ampleur des activités prévues pour les élèves

- Recherche de documentation
- Préparation d'un travail, d'un exposé, d'un dossier ou de communications orales à toute la classe au 3<sup>e</sup> degré, voire au 2<sup>e</sup> degré
- Activités de rattrapage, de mise à niveau ; les activités de remédiation au 1<sup>er</sup> degré utilisent des logiciels existant dans les branches principales
- Activités de dépassement, d'*auto-apprentissage*
- Traitement des textes par ordinateur afin d'assurer au document une présentation reflétant sa structure, proche de celle qui sera exigée dans son activité professionnelle

Ces activités peuvent être incluses dans les cours et se faire sous la direction de l'enseignant qui fait se succéder, pour chaque élève, activités de recherche ou de remédiation voire de dépassement impliquant le recours à l'outil informatique.

Pendant des heures creuses et après les cours, alors que l'accès à la bibliothèque est possible pour tout le monde, un éducateur gérant sa fréquentation, les élèves peuvent également faire usage de l'équipement.

**Toutes les classes de toutes les années d'étude de l'enseignement secondaire seront amenées à utiliser les installations informatiques.** L'utilisation sera certes différente selon l'âge des élèves et les cours envisagés.

**L'outil informatique est également installé dans les classes** par le biais de **projecteurs multimédia** et de **tableaux interactifs**, favorisant l'enseignement participatif et mettant à profit des situations collaboratives, ainsi, l'enseignant peut mieux s'ajuster aux besoins de ses élèves.

De plus, l'établissement s'emploiera, dans la mesure de ses moyens, à accroître le matériel informatique dont il dispose et à pourvoir au remplacement régulier des ordinateurs qui équipent les locaux informatiques afin que des activités de remédiation ou de dépassement personnels puissent continuer à y avoir lieu.

Dans ce cadre, il est essentiel de développer **une éducation aux médias**. Cette démarche formative permet au futur citoyen d'être un spectateur actif, un explorateur autonome et un acteur de la communication médiatique. L'école participe ainsi à des initiatives, fournissant, chaque jour, un ensemble varié de quotidiens. Elle élabore des séances d'informations sur l'utilisation critique et sécurisée d'Internet et des réseaux sociaux.

### **Travail de fin d'études en 6e année**

Un travail de fin d'études clôt la 6e année de l'enseignement secondaire et poursuit les buts suivants :

1. Préparer les élèves de l'enseignement secondaire aux exigences de l'enseignement supérieur ;
2. Apprendre aux élèves une méthode de travail leur permettant d'acquérir des connaissances nouvelles ou de réaliser un travail de synthèse ou d'analyse ;
3. Initier les élèves aux exigences et contraintes d'un travail scientifique, à l'établissement des sources bibliographiques ou issues des nouvelles technologies, à l'honnêteté intellectuelle ;
4. Amener les élèves à la présentation d'un travail tant écrit qu'oral.

La notation de ce travail est intégrée à l'examen de juin et son importance dans la discipline concernée par sa réalisation est égale à un tiers des points alloués à cette épreuve.

## Perfectionner la connaissance du français

### Accroître la connaissance des langues modernes

La parfaite maîtrise de la langue française est incontestablement un facteur de réussite des études supérieures. Aussi, toutes les activités parascolaires centrées sur la culture française et son véhicule qu'est le français, ne font-elles que renforcer une **pratique correcte de la première langue exigée dans tous les cours**.

L' **ARK** propose des cours de **néerlandais**, d'**anglais**, d'**allemand** et d'**espagnol**.

Parmi les activités susceptibles d'inviter à la pratique d'autres langues modernes, on rappellera :

- les **voyages en Belgique ou à l'étranger**
- la possibilité d'utilisation du **courrier électronique**
- l'utilisation de **documents spécifiques** tels que revues en langue moderne
- les **échanges linguistiques** : le recours à cette formule sera privilégié, qui permet un contact direct avec une autre communauté linguistique, impose *de facto* l'usage d'une langue différente de la sienne et confère tout son sens à l'apprentissage d'une langue moderne. On songe à des activités sportives pouvant favoriser la communication avec des élèves néerlandophones, à des visites d'un établissement d'enseignement néerlandophone...

### Eduquer à la citoyenneté

L'apprentissage de la **démocratie** est essentiel dans notre projet éducatif, un apprentissage réussi par un **pluralisme vécu** au sein de **l'établissement, véritable microcosme de la société réelle**, où se côtoient des **opinions philosophiques différentes**, des **cultures diverses**.

La fréquentation de celui qui est différent exclut tout rejet de l'autre, fruit de l'ignorance, conduit à **l'ouverture d'esprit**, à la **tolérance**, au **respect de l'individu**, de l'autre mais aussi de soi-même.

Ce respect des opinions de chacun rejoint notre **exigence scientifique d'objectivité** dans tous les domaines de la connaissance, dénuée d'*a priori* ou de dogmes, laissant à chacun, en pleine connaissance de cause, la **faculté de faire des choix**.

***L'essentiel n'est-il pas qu'un être compétent, conscient de ce qu'est la vie réelle, prêt à jouer son rôle au sein de la société, puisse choisir ses options philosophiques, sociales ou autres à la lumière de la connaissance ?***

- ✓ C'est pourquoi, outre le lieu légal de concertation où se retrouvent les élèves, le *Conseil de Participation*, les élèves sont-ils représentés à tous les niveaux par des **délégués de classes**, qui se réunissent périodiquement, et transmettent leurs idées, propositions ou critiques sur le fonctionnement de leur école ou d'autres problèmes qu'ils aimeraient débattre. Y sont régulièrement évoqués l'embellissement des locaux, l'hygiène et la responsabilité de chacun envers son environnement.

- ✓ D'autre part, certaines **conférences** suivies de **débat** portant sur des thèmes ayant le fonctionnement démocratique pour objet, telle la justice, sont organisées.
- ✓ Des **rencontres** entre les élèves de rhétorique et des représentants des principaux partis démocratiques sont organisées ainsi que des **visites** des institutions nationales ou européennes et de lieux de mémoire.
- ✓ Un magasin OXFAM géré par les élèves et l'organisation d'un petit déjeuner OXFAM sensibilisent au **développement durable et au commerce équitable**.
- ✓ **La journée du civisme** est mise sur pied, chaque année, avec une thématique nouvelle encourageant des actions ou activités d'éducation à la démocratie, de prévention de la violence, d'éducation à la solidarité ou au respect de l'environnement et des différences.

**Au 1<sup>er</sup> degré**, l'éducation à la citoyenneté s'emploie à développer l'esprit critique des élèves face à leurs propres conduites et les pousse à découvrir le sens des principes du règlement d'ordre intérieur qui invite les élèves au respect de leurs condisciples, de leurs professeurs et des autres membres de la communauté éducative.

C'est là une démarche continue qui rythme la vie scolaire et à laquelle participent, tout au long de leurs cours et en fonction des incidents de la vie quotidienne, tous les professeurs.

### Sensibilisation à l'écologie

Le souci écologique fera l'objet d'une attention constante de tous les membres de l'équipe éducative qui, via des informations extérieures ou en attirant l'attention des élèves sur le respect quotidien de notre environnement, inviteront ces derniers, dès le début de l'année scolaire, à adopter les conduites qui s'imposent en la matière.

C'est pourquoi :

- des travaux d'intérêt général seront parfois privilégiés aux sanctions classiques ;
- l'école s'inscrit au programme Good Planet Actions afin de sensibiliser les jeunes aux enjeux de demain : alimentation, énergie, eau et biodiversité ;
- un blog "éco-citoyens de demain" a été créé ;
- des élèves et des professeurs aménagent le jardin de l'école.

### Eduquer à la santé

L'établissement assure à ses élèves non seulement **une formation intellectuelle et morale** mais aussi **physique**. Les actions sont menées en collaboration étroite avec le CPMS et le planning familial.

Le restaurant scolaire propose des **menus sains et équilibrés**. Une **collation santé et fruits bio** est organisée.

On trouvera, au sein du cours d'éducation physique,

- la pratique de la **natation** tout au long du degré inférieur,
- la possibilité de se livrer à l'**escalade** au sein même de l'établissement,
- la **pratique de diverses disciplines sportives** au sein d'installations sportives proches de l'établissement,
- l'organisation régulière de plusieurs **journées sportives** destinées à une année en particulier ou à tout l'établissement.

## Assurer un continuum pédagogique

Il est particulièrement intéressant d'insister sur l'**avantage** que présente une **ECOLE FONDAMENTALE ET UNE ECOLE PRIMAIRE ANNEXEES A UN ETABLISSEMENT SECONDAIRE**.

Notre méthode pédagogique est largement couronnée de succès **d'autant plus que la prise en charge de l'enfant selon ce point de vue est précoce**.

Cette remarque s'explique si l'on considère l'**important travail de coordination** effectué entre nos sections primaire et secondaire, les contacts entre instituteurs et professeurs, les informations que l'école possède sur l'élève depuis son plus jeune âge.

Amener l'enfant issu de la section préparatoire à réussir en 1<sup>re</sup> année du secondaire est le fruit d'une **coordination verticale** que nous essayons également d'établir **avec l'enseignement supérieur** universitaire et non universitaire.

**Tout au long de l'année scolaire, suite aux conseils de classe et de guidance auxquels participe le CPMS, l'ARK informe les parents de la situation scolaire de l'enfant ou de l'adolescent** au travers de la **transmission régulière des notes** de l'élève, par le biais du **journal de classe**, par les éventuels **avis communiqués aux parents par la Direction**, lors des **réunions de parents** où se discutent le parcours scolaire de l'élève, les éventuelles remédiations qu'on peut lui proposer, l'orientation d'études qu'on peut lui suggérer.

Progressivement, **l'élève sera amené à faire des choix** : celui de la grille-horaire suivie au 2<sup>e</sup> degré et de celle, plus importante encore, du 3<sup>e</sup> degré préparant à des études supérieures et à l'exercice d'une profession.

Afin d'éclairer élèves et parents sur les conséquences de ces choix et leur importance, des **séances d'information** sont prévues tout au long de l'année et à certains moments cruciaux de celle-ci :

- visite du **salon de l'étudiant**
- **information et discussion** entre d'**anciens élèves de l'ARK** ayant fait des études supérieures, et les élèves du 3<sup>e</sup> degré, concernant l'**exercice de certaines professions**
- **animations dans les classes assurées par le CPMS**
- **information sur les études supérieures universitaires et non universitaires par des professeurs d'université** et par leurs délégués à l'information
- **information des élèves de 4<sup>e</sup> année**, par des services universitaires d'information, au moment du choix de la grille-horaire de 5<sup>e</sup> année
- **soirée annuelle d'information**, par la Direction, **des élèves du 3<sup>e</sup> degré** et de leurs parents sur les études supérieures, tous ayant accès à une abondante documentation

- informations sur les professions organisées par des partenaires, notamment la commune de Koekelberg
- création d'un rayon spécifique à la bibliothèque
- **journée de sensibilisation aux filières techniques et professionnelles** pour les classes de 2e complémentaire.

Pour assurer une mise en application efficace du projet d'établissement, les professeurs et éducateurs sont encouragés dans la formation continue. Ces formations touchent chaque discipline, les nouvelles technologies, la pédagogie, la psychologie et la communication.